

1. DÉNOMINATION DE PROFESSION

4 0722 08 01 Asztalos

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSION

Menuisier

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE À TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- effectue une enquête sur site, vérifie les conditions de travail;
- interprète le contenu des documents de fabrication, met en disposition et vérifie les matériaux et les outils nécessaires;
- prépare des structures de référence du bois et de menuiserie en utilisant des technologies manuelles et mécaniques;
- prépare, assemble, installe et remet à neuf des meubles de fonction différente (des tables, sièges et meubles de repos, armoires, accessoires);
- fabrique, installe, répare les portes et les fenêtres, les escaliers, les lambris;
- sélectionne les matériaux à utiliser lors de la fabrication des produits, s'en approvisionne et les prépare pour utilisation;
- fait fonctionner les machines, les équipements, les appareils de mesure nécessaire pour la réalisation du travail;
- à partir du dossier de fabrication réalise la finition des composants massif ou plat;
- Lors de son travail utilise les machines modernes et de plus en plus commandées par ordinateur, tel les machines CNC;
- coopère avec les représentants ou les professionnels des métiers du bois ou des métiers associés;
- exécute ses tâches avec la précision d'un degré élevé, il est prudent lors de l'utilisation des outils à main et des machines portatives;
- pendant toute la durée de son travail il respecte des règles de sécurité au travail, de prévention d'accidents, anti-incendie et de protection de l'environnement.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

7223 Ébéniste

7514 Charpentier de bâtiment

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de l'Innovation et de la Technologie</p>																
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 4</p> <p>Niveau du CEC: 4</p> <p>N° DKK: 4</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 15%, Examen professionnel : 85%</p>																
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2023.11.23</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Examen professionnel</td> </tr> <tr> <td colspan="2">central interactif</td> </tr> <tr> <td>Test en ligne des connaissances professionnelles de menuisier</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tâche de projet</td> </tr> <tr> <td>Fabrication d'un portefeuille, d'une pièce de démonstration, d'un produit d'ébéniste ou de charpentier de bâtiment</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en notes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Examen professionnel		central interactif		Test en ligne des connaissances professionnelles de menuisier	5	tâche de projet		Fabrication d'un portefeuille, d'une pièce de démonstration, d'un produit d'ébéniste ou de charpentier de bâtiment	5	Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%	Résultat de l'examen professionnel en notes	5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis																	
Examen professionnel																	
central interactif																	
Test en ligne des connaissances professionnelles de menuisier	5																
tâche de projet																	
Fabrication d'un portefeuille, d'une pièce de démonstration, d'un produit d'ébéniste ou de charpentier de bâtiment	5																
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%																
Résultat de l'examen professionnel en notes	5																
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>à l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels.</p>																	

6. MODES D'ACCÈS AU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT OFFICIELLEMENT RECONNUS

Description de la formation sectorielle initiale, de l'enseignement théorique et de la formation pratique professionnelle	Répartition du nombre total d'heures du programme

Durée totale de la formation	3 ans
------------------------------	-------

Niveau d'entrée requis:

- Niveau d'accès
- Enseignement primaire
- Avis d'aptitude à la santé au travail nécessaire

Plus d'informations:

MATIÈRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

	HORAIRE
Connaissances de base de l'imagerie	12 heures
Connaissances de base de mesurage	12 heures
Travaux pratiques de filière industrielle du bois et du meuble	12 heures
Connaissance des matériaux	12 heures
Compétences numériques de base	12 heures
Fabrication des produits du meuble	12 heures
Fabrication des produits du charpentier de bâtiment	12 heures
Connaissance des machines de menuisier	12 heures
Technologie CAD et CNC de menuisier	12 heures
Connaissances intégratives	12 heures

MATIÈRE THÉORÉTIQUE PROFESSIONNELLE

	HORAIRE
Connaissance du marché du travail	12 heures
Langue étrangère professionnelle	12 heures
Connaissances de base de l'imagerie	12 heures
Connaissances de base de mesurage	12 heures
Travaux pratiques de filière industrielle du bois et du meuble	12 heures
Connaissance des matériaux	12 heures
Fabrication des produits du meuble	12 heures
Fabrication des produits du charpentier de bâtiment	12 heures
Connaissance des machines de menuisier	12 heures
Technologie CAD et CNC de menuisier	12 heures
Connaissances intégratives	12 heures

Stage professionnel continu 160 heures

Au Total 412 heures

Les exigences relatives à l'éducation et à l'accomplissement des formations, ainsi que les conceptions de programmes sont disponibles à l'adresse suivante: <https://ikk.hu>.

Le présent supplément au certificat a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.

Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : <https://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.11.23

CACHET